

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse
Band: 23 (1943)
Heft: 2

Artikel: Genève et les origines du mouvement prophétique en Dauphiné et dans les Cévennes
Autor: Blanc, Cilette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-75022>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève et les origines du mouvement prophétique en Dauphiné et dans les Cévennes

par *Cilette Blanc*.

Lors de la Révocation de l'Edit de Nantes, la population des Cévennes, une grande partie de celle du Vivarais et du Dauphiné était protestante. Les protestants qui ne s'enfuirent pas à l'étranger furent obligés d'abjurer et de se convertir au catholicisme. Tout en allant à la messe, ils gardaient au fond de leur cœur l'amour et la foi en cette religion réformée qu'ils avaient été contraints d'abjurer. Ils se considéraient comme coupables envers Dieu d'avoir renié leurs convictions.

En 1685, les conversions s'étaient produites à une rapidité qui étonnait jusqu'aux fonctionnaires du roi. Les dragons n'avaient presque jamais été obligés de séjourner dans un lieu. A leur approche, des bourgs entiers avaient renoncé à leur foi et accepté de participer aux cérémonies que, la veille encore, ils dénonçaient comme de coupables idolâtries. Dans de telles circonstances, comment le roi put-il croire tout son royaume converti? Il y eut très peu de conversions sincères; davantage ne furent durables que par intérêt. Dès que les dragons se furent éloignés, les consciences, que la crainte du danger avait glacées, se réveillèrent et des «prophètes» surgirent parmi les nouveaux convertis. Convaincus d'être inspirés par le Saint-Esprit, ils prêchaient la repentance et ordonnaient de fuir l'Eglise catholique. Ils se multiplièrent rapidement. Leurs prophéties s'accompagnaient de tremblements, de convulsions. Ils annonçaient la délivrance: la liberté de leur culte serait bientôt reconnue par le roi. Les assemblées, d'abord sans armes, furent dispersées par les miliciens; on les chargeait, on emplissait les prisons de prophètes. Le prophétisme subsista à l'état latent. Ce n'est qu'en 1702 que des inspirés crurent devoir prendre les

armes (meurtre de l'abbé du Chaila) ; le « fanatisme » durait depuis 1688 (Isabeau Vincent fut emprisonnée le 8 juin à Crest ¹) ; en quatorze ans il s'était étendu du Dauphiné au Vivarais et aux Cévennes.

Tandis que les auteurs protestants, Antoine Court par exemple, attribuèrent cette névrose aux souffrances que subirent leurs coreligionnaires persécutés (souffrances physiques et morales : dragonnades et reproches de leur conscience), les auteurs catholiques la considérèrent comme le résultat d'un plan conçu à l'étranger pour soulever une partie du royaume et obliger le roi à accorder le libre exercice de la religion réformée. Le plan en aurait été conçu à Genève et le nommé Du Serre ou Du Ferre aurait été chargé d'établir une « école de prophéties » dans le Dauphiné.

Nous nous proposons de vérifier cette assertion. Nous ferons d'abord la revue des principaux auteurs qui en ont parlé ; puis nous chercherons à identifier le personnage en question, et nous verrons si nous trouvons quelque mention de lui ou de son école dans des documents d'archives, et particulièrement à Genève.

« Messire » Esprit Fléchier fit, le premier, mention de cette origine du prophétisme par son « Récit Fidèle de ce qui s'est passé dans les assemblées des fanatiques du Vivarais » adressé en 1689 au duc de Montausier et qui ne fut publié qu'en 1715 parmi ses *Lettres choisies*. Voici ce qu'il dit de l'origine de ces mouvements prophétiques qui commencèrent « vers le 15 du mois de janvier » 1689 :

« On ne doute pas qu'ils n'aient été inspirés et concertés à Genève. Le Sieur du Ferre, gentilhomme verrier de Dieu-le-Fils en Dauphiné, étant de retour de cette ville, où il avait fait quelque séjour, apporta ce don de prophétie à sa famille qui était nombreuse ; et après avoir donné le Saint-Esprit, comme il le prétendait, à sa femme et à ses enfants, il assembla autant qu'il put de jeunes garçons et de jeunes filles, qu'il envoya depuis en divers lieux, sous le nom de prophètes et de prophétesses, prêcher en dormant contre la Messe et contre les prêtres. Il leur apprit une

¹ Marcel Pin, *Jean Cavalier*, Nîmes 1936, in-8°, p. 37.

manière de sommeil extatique; il les dressa à toutes les postures qui pouvaient attirer le respect et l'admiration du peuple.»²

Brueys fait paraître, en 1692, son *Histoire du Fanatisme de notre temps*. C'est un ouvrage en trois volumes, qui abonde en détails; il sera la principale source des écrivains ultérieurs; il est donc important d'en retenir les points essentiels:

Le dessein de son ouvrage est de montrer que le fanatisme résulte d'«un projet prémédité formé dans les pays étrangers par les plus factieux des religionnaires fugitifs». Ce fut le ministre Jurieu, réfugié à Rotterdam, qui eut le premier l'idée de «s'ériger en prophète ... pour exciter les mécontents de France ... Son livre³ produisit parmi les calvinistes une infinité de petits prophètes ... Les plus factieux des ministres fugitifs considérèrent que le stratagème dont Monsieur Jurieu s'était avisé pouvait avancer leurs affaires ... On trouva qu'un seul prophète ne suffisait pas ... On s'avisa de donner des aides à M. Jurieu, en suscitant de petits prophètes et prophétesses qui pussent aller jouer leur rôle sur les lieux mêmes et en présence de ceux qu'on voulait soulever ... On vit dresser une école dans laquelle on enseignait l'art de prophétiser ... Les arrêts du parlement de Grenoble et le propre aveu de ceux qui furent inquiétés et punis pour ces impiétés rendent authentiques les faits que j'expose.»

«Ce fut dans une verrerie qui est située sur une montagne du Dauphiné, appelée de Peyra, qu'on trouva à propos de placer cette horrible école ... Un vieux calviniste nommé Du Serre⁴ faisait alors son séjour sur cette montagne du Peyra; il était de ... Dieulefit; il travaillait en la verrerie ... et était connu pour le plus déterminé protestant qui fût dans ce quartier-là; on jeta les yeux sur lui pour régenter cette école et il fut trouvé propre à élever les fanatiques qu'on voulait susciter ... Ce Du Serre allait presque tous les jours à Genève où il faisait son commerce de verrerie et là, il conférait avec ceux qui s'y étaient réfugiés ... Il est constant qu'on avait formé alors dans Genève une espèce

² *Oeuvres complètes*, éd. 1782, t. V, 1^{ère} partie, p. 341; l'édition de 1734 ne porte pas du Ferre, mais de Ferre.

³ *L'accomplissement des prophéties*, Rotterdam 1686.

⁴ L'édition de 1709 porte le nom «Duserre».

d'académie où l'on examinait à quoi étaient propres les fugitifs de France.»

On en faisait des soldats, des chefs, des agents secrets, des prédicants. « Cette académie n'était composée que de ministres fugitifs, et la République de Genève n'y avait aucune part. Ce fut dans cette académie qu'on forma le dessein de susciter des fanatiques, que Du Serre fut choisi pour les dresser, et qu'on jeta exactement le plan de ce qu'auraient à faire et à dire ces malheureux enthousiastes. »

Du Serre choisit quinze jeunes garçons du voisinage et sa femme quinze jeunes filles. Il leur dit avoir reçu le Saint-Esprit et avoir pouvoir de le communiquer. Afin de leur troubler la raison, il les invita à jeûner. Il leur fit apprendre par cœur des passages de l'Apocalypse, leur enseignant que le pape est l'Antéchrist, etc. Il leur fit aussi apprendre des passages des Psaumes et des écrits des Prophètes. « Il voulut encore façonner leur corps et leur apprendre à faire des postures qui imposassent aux yeux des simples. » Quand ils furent assez instruits, il les congédia en leur recommandant de susciter à leur tour de nouveaux prophètes ⁵.

Notons qu'ici le du Ferre ou de Ferre de Fléchier est devenu Du Serre. Brueys s'inspire-t-il du mémoire encore inédit de l'évêque? Son récit peut le faire croire, car il ne semble être qu'un développement du texte cité précédemment. Peut-être aussi, Brueys ne s'appuie-t-il que sur une tradition orale, expliquée et enjolivée au gré de chacun et qui ne remonte qu'obscurément au mémoire de Fléchier.

Dans son *Dictionnaire historique et critique* (1702) Bayle, le premier, s'éleva contre l'accusation des auteurs catholiques qui attribuent le prophétisme à un projet voulu par des personnes de mauvaise foi : Brueys n'a pas de preuves ; il est trop téméraire dans ses affirmations ; « il ne faut jamais déclarer ni insinuer sans de bonnes preuves qu'un ministre (Jurieu) ait l'âme assez noire pour en suggérer le plan » ⁶.

⁵ t. I, p. 5—113, Utrecht 1737.

⁶ t. II, p. 1735.

L'année suivante, parut le *Fanatisme renouvelé*, écrit par le curé d'une des paroisses bouleversées par la révolte, l'Ouvreleuil. Il répète les accusations de Brueys et de Fléchier et, plus précis qu'eux, indique le prénom de Duserre, Guillaume ⁷.

Le ministre Antoine Court, qui a été le principal restaurateur du culte réformé après la tempête, s'était consciencieusement documenté sur l'état de ses coreligionnaires persécutés. Il avait réuni, à leur sujet, les relations des catholiques et des protestants. Dans son *Histoire des troubles des Cévennes*, parue en 1760, il rapporte les accusations de Fléchier et de Brueys et les réfute: en effet, ils n'ont pas de preuves. Il rappelle les mots de Bayle à ce propos et dit enfin: «Merlat, ministre et professeur de théologie à Lausanne, qui écrivit avec tant d'emportement contre les petits prophètes en Dauphiné ... qui se donna tous les soins imaginables pour découvrir si ce n'était pas l'ouvrage de l'imposture ou de quelque dessein, ne dit jamais rien qui puisse même faire soupçonner qu'une telle école ait jamais existé. Quel triomphe pour lui si elle avait été réelle!⁸» En citant Fléchier, il n'écrit plus du Ferre, mais Duserre. Par contre, dans le manuscrit, probablement écrit de sa propre main, où il a recopié le mémoire de l'évêque il y a: «Le Sr. de Ferre, gentilhomme verrier de Dieu-le-fils en Dauphiné» ⁹.

Dans l'*Histoire du Siècle de Louis XIV*, parue en 1751, Voltaire rapporte l'accusation des auteurs catholiques. Au chapitre 36: «Le ministre Jurieu fut un des plus ardents prophètes. Il se mit presque à côté de l'auteur de l'Apocalypse et de St. Paul. Son école de prophéties s'était établie dans les montagnes du Dauphiné, du Vivarais et des Cévennes. La première école de prophéties fut établie dans une verrerie, sur une montagne du Dauphiné appelée Peira; un vieil huguenot, nommé de Serre, y annonça la ruine de Babylone et le rétablissement de Jérusalem. Il montrait aux enfants les paroles de l'Ecriture qui disent: Quand

⁷ t. I, p. 3—5, 2^{ème} éd. Avignon 1704.

⁸ t. I, p. 7—8.

⁹ Genève, Bibl. Publ. Pap. Court No. 17 vol. B inv. 1877, fol. 248.

trois ou quatre sont assemblés en mon nom, mon esprit est parmi eux...»¹⁰

Au siècle suivant, Michelet refusa de croire à l'existence de cette école, dans le volume que, dans son *Histoire de France*, il consacra à Louis XIV et la Révocation de l'Edit de Nantes: «Le désespoir fit ce miracle affreux. Ils content qu'un monsieur du Serre, gentilhomme verrier, avait rapporté cet esprit de Genève, qu'il le communiqua aux enfants des montagnes, tint école de prophéties, fit par centaines des héros, des martyrs... La belle explication: Est-ce qu'on enseigne l'héroïsme? En fait, d'ailleurs, le contraire est exact. Fléchier et ceux qui répètent ce conte se démentent, étant obligés d'avouer que la raisonneuse Genève fut contraire à nos inspirés, les maudit, les chassa.»¹¹

Michelet prend la défense des petits prophètes parce qu'ils ont été opprimés par deux institutions qu'il hait: le clergé et la royauté.

Dans un article paru en 1869 et intitulé: *Les prophètes cévenols*, Jules Chavannes rappelle les opinions exprimées par Fléchier, Brueys, Bayle et Court, et raconte à sa manière le fait admis par les catholiques et mis en doute par les protestants: «Un gentilhomme verrier nommé Du Serre voyait l'exaltation prophétique se manifester près de Dieulefit, chez un certain nombre de jeunes gens qu'il avait réunis dans le but de les former à être prédicateurs de l'Evangile, en lieu et place des pasteurs expulsés»¹². Nous voyons là un auteur protestant admettre en partie le fait rapporté par les historiens catholiques et l'interpréter.

Il y a d'autre part des auteurs catholiques qui mentionnent l'opinion de Brueys sans en vouloir affirmer l'authenticité. *L'Histoire générale du Languedoc*, écrite par les bénédictins Doms Devic et Vaissette, fut complétée par Ernest Rorschach. Nous y trouvons: «Depuis plusieurs mois un vent de folie soufflait sur le Vivarais. On n'y parlait que de prophètes. On prétendait que cette contagion était venue du Dauphiné, où un vieux calviniste,

¹⁰ t. III, p. 354, Neuchâtel 1773.

¹¹ t. XV, p. 356, Paris 1875—77.

¹² p. 92—93.

nommé du Serre, qui habitait une verrerie dans les montagnes et qui allait quelques fois à Genève, aurait surexcité l'imagination de plusieurs jeunes gens des deux sexes et les aurait portés à se répandre dans le Languedoc pour y propager leur monomanie. Quoi qu'il en soit, des émotions de ce genre étaient dénoncées par Noailles dès 1688 dans le diocèse de Castres ... Etaient-ils de bonne foi?»¹³

«La coïncidence de l'éclosion des prophètes avec une conflagration générale du continent, et les rapports constants des réformés de France avec les émigrés et les chefs du mouvement évangélique en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, sont les seuls indices qui autorisent l'hypothèse d'une intervention extérieure.»¹⁴

L'Histoire des protestants du Dauphiné d'Eugène Arnaud parut en 1876. Il cite Court et se range à son avis: les prophètes étaient presque tous de bonne foi. Puis il cite Fléchier et Brueys. «Il est possible que Du Serre, qui était un homme très pieux, ait réuni quelques jeunes gens de sa religion pour les instruire dans sa foi (quoique cela ne soit nullement établi); mais de là à une école de prophètes il y a un abîme ... Il est enfin une preuve de fait qui renverse de fond en comble l'échafaudage de Fléchier et de Brueys, c'est que la bergère de Crest commença à tomber dans son sommeil extatique le 3 février 1688, tandis que Du Serre, au dire même de ces deux auteurs, n'aurait rapporté de Genève que l'année suivante le don de prophétie.»¹⁵

Arnaud, comme Chavannes, pense que Du Serre eut peut-être une école, école d'évangélisation et non de prophétisme.

Dans *La France protestante* de Haag, nous trouvons au nom de Du Serre: «Un Du Serre, gentilhomme verrier, habitait Dieu-le-Fit ... Poussé par son zèle religieux, il se fit le catéchiste des jeunes pâtres du mont du Peyrat où était située sa verrerie ... Sa ferveur surexcitée par la lecture du livre de Jurieu ... le jeta dans un état d'extase qui, contagieux comme les affections nerveuses,

¹³ t. XIII, p. 609—611, 1876.

¹⁴ id. p. 614.

¹⁵ t. III, p. 66—70; au sujet de la bergère de Crest, cf. Fléchier, t. V, 1^{ère} partie, p. 363—373.

se communiqua à ses jeunes disciples. Ceux-ci propagèrent à leur tour la maladie dans le Dauphiné.»¹⁶

Haag pense que Du Serre prophétisa et qu'il incita plus ou moins volontairement à l'imiter des enfants qu'il avait réunis pour leur enseigner les choses de la religion. Il ne fait pas allusion au plan concerté à Genève.

En 1894 parut à Paris une thèse de Fernand Watier intitulée : *Les Prophètes cévenols*.

«Un gentilhomme verrier, nommé Du Serre, qui habitait les environs de Dieu-le-Fit, avait été, un des premiers, sujet aux extases. Voyant dans ce fait un signe de Dieu et se croyant animé du Saint-Esprit, il le communiqua d'abord à sa femme et à ses enfants. Il réunit ensuite les jeunes pâtres des environs ... Il lisait à ses élèves la Bible et les écrits de Jurieu, les commentait et leur faisait prendre en haine «Rome, la prostituée de l'Apocalypse». Au bout d'un certain temps ces jeunes gens eurent aussi des extases et des visions. Du Serre les crut, comme lui, inspirés du Saint-Esprit et il eut la ferme conviction que, par leur moyen, Dieu voulait relever et délivrer son peuple opprimé. Il leur révéla leur mission, les bénit, et ces jeunes pâtres, au nombre de trente environ, se répandirent dans les Alpes et dans les Cévennes.»¹⁷

Ainsi Haag et Watier admettent que Du Serre fut pour beaucoup dans la crise de prophétisme, tout en affirmant qu'il fut sincère et qu'il n'y avait pas là de plan prémédité. Ils cherchent à interpréter les faits contés par les auteurs catholiques.

Dans son *Dictionnaire biographique et biblio-iconographique de la Drôme* (1900), Brun-Durand est le premier à chercher l'identification de notre personnage. Il pense qu'il s'agit d'Amos de Ferre, verrier au Poët-Laval, dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Nous y reviendrons. Voyons d'abord ce qu'il dit de l'école de prophéties : «Employant pendant l'hiver de jeunes pâtres qui gardaient leurs troupeaux sur la montagne, il en profitait pour les instruire dans les choses de sa foi ... Se rendant fréquemment à Genève pour les besoins de son industrie, il y aiguisait, pour

¹⁶ 1^{ère} éd. t. II, p. 510, 1846—58. 2^{ème} éd. t. V, col. 1066, 1877—88.

¹⁷ p. 13.

ainsi dire, chaque fois, ses colères au contact des réfugiés proscrits dans cette ville, s'exaltant à la lecture de certains livres rapportés de ses voyages où on prédisait « la chute prochaine du papisme et le triomphe des enfants de Dieu », il en arriva à faire lui-même de semblables prédictions, dans des moments d'extase . . . Les enfants qui se groupaient autour de lui eurent bientôt de semblables hallucinations au cours desquelles ils prophétisaient à leur tour. Brueys prétend que ce fut là le résultat d'un plan arrêté à Genève, mais Brueys est partial. »¹⁸

Comme Chavannes, Haag et Arnaud, Brun-Durand admet que de Ferre (ou Du Serre) dirigea une école où le prophétisme se manifesta. Il ne doute pas qu'il fût de bonne foi.

Dans l'ouvrage très substantiel qu'il a consacré en 1912 aux *Prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc* M. Ch. Bost retient les points suivants de la théorie de Brueys :

« 1^o Les premiers prophètes ont été soumis par Du Serre à une éducation religieuse intense, d'un mysticisme apocalyptique et maladif; 2^o Du Serre était en relation avec les réfugiés et les pasteurs de Genève, auxquels il emprunta les conclusions de Jurieu pour en nourrir ses jeunes adeptes. »¹⁹

C'est à peu près l'interprétation que nous avons déjà rencontrée, par exemple chez Brun-Durand. Nous reviendrons plus loin sur ces affirmations.

Dans son ouvrage sur le *Rôle politique des protestants français* (1921), l'abbé Dedieu, qui est à l'affût de toute influence étrangère, ne fait aucune allusion à l'épisode Du Serre.

Enfin, en 1936, parut *Jean Cavalier* de M. Marcel Pin. M. Pin a retrouvé aux Archives de la Guerre une lettre de l'intendant Bâville à Louvois disant entr'autres : « Il est certain que le mouvement arrivé dans ce pays est venu de Genève; voici ce que j'ai pu en apprendre jusqu'à cette heure : le nommé Du Serre, gentil-homme verrier de Dieulefit en Dauphiné, travaillant à la verrerie de la montagne d'Alayrac, a été à Genève, y a fait quelques séjours et en est revenu. Il a ensuite formé toute sa famille qui était

¹⁸ p. 326—329.

¹⁹ p. 303, note 3.

nombreuse à être fanatique, leur apprenant les postures et grimaces qu'il a fallu faire. Cette famille instruite appela quinze garçons et quinze filles qu'elle instruisit à cette méthode. C'est ce qui a causé le désordre du Dauphiné d'où un nommé Astier, disciple de Du Serre qui a été aussi à Genève, a passé ensuite en Vivarais au lieu dit de Bressac où il a en peu de temps formé ces prophètes et prophétesses qui ont infatué les esprits et cette folie a gagné de l'un à l'autre avec une promptitude incroyable» (23 février 1702) ²⁰.

M. Pin pense que Bâville adopta cette explication pour trouver une cause à cette épidémie et qu'elle lui fut suggérée par les réponses que lui firent certains inspirés.

Comme plusieurs gentilshommes de la famille de Ferre exploitaient en 1688 des verreries aux environs de Dieulefit, M. Pin considère comme possible que certains d'entre eux aient prophétisé et poussé par leur exemple d'autres personnes à les imiter. Il constate que Bâville ne fera plus aucune allusion à l'école de prophéties, que Genève fut toujours hostile aux inspirés et qu'enfin Bouchu, intendant du Dauphiné, déclare n'avoir trouvé aucune cause étrangère à ces mouvements: il aurait dû être le premier informé de l'existence d'une telle école. Pour M. Pin l'école de prophéties est une légende ²¹.

Pour résumer, nous distinguerons trois catégories parmi les ouvrages cités:

1⁰ Ceux qui croient que le prophétisme résulta d'un plan concerté à Genève.

2⁰ Ceux qui nient l'existence du plan et de l'école.

3⁰ Ceux qui, tout en niant l'imposture, admettent cependant que Du Serre (ou de Ferre) eut une «école de religion» où certaines âmes s'exaltèrent jusqu'à prophétiser.

* * *

Brun-Durand et M. Pin ont donc cru reconnaître en Amos de Ferre celui que les catholiques ont accusé d'avoir été le «Maître de Fanatisme» des petits prophètes. Et, en retrouvant la lettre

²⁰ Pin, *op. cit.*, p. 72, note 2.

²¹ Pin, *op. cit.*, p. 73.

de Bâville, M. Pin a définitivement établi qu'il s'agissait bien de la montagne d'Aleyrac, près du Poët-Laval, qu'une erreur de copie a fait lire longtemps montagne de Peyrat.

Il semble en effet ne pouvoir s'agir que d'un membre de la famille de Ferre, gentilshommes verriers près de Dieulefit. Il n'y a pas eu dans cette région de Du Serre verrier²² et la confusion entre le F et le S est facile à expliquer. La famille de Ferre était presque entièrement acquise aux idées de la Réforme et beaucoup de ses membres exploitaient des verreries.

Voici quelques indications sur cette famille. Nous avons surtout tenu compte de ceux de ses membres qui habitèrent la région qui nous concerne, qui exploitèrent des verreries, et dont l'attachement à la Réforme nous est prouvé par les documents retrouvés²³.

Jean de Ferre, seigneur de la Combe, est établi dès 1484 comme verrier à Montlucet, dans le comté de Grignan. Son fils Raymond exploita après lui la verrerie de Montlucet, son petit-fils Claude se fixa à Réauville et fut, d'après Brun-Durand, un des premiers et des plus chauds partisans de la Réforme.

Bernard, fils de Claude, fut sieur de la Verrière; il eut beaucoup d'enfants, dont nous ne mentionnerons que Charles, Gaspard et Hector.

Charles de Ferre porta, ainsi que ses descendants, les titres de la Verrière et de la Calmette; ils continuèrent d'exploiter les verreries de Réauville et de Montjoyer, et demeurèrent attachés à la Réforme jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (Mariage au désert de Jean-Charles de Ferre de la Calmette avec Suzanne Lambert en 1780 et baptême protestant de leur fils Jean-Alexandre en 1789).

Gaspard épousa Anne Merlin; leurs enfants furent:

1^o Amos (ou Amor), sieur de la Barrière, qui épousa Geneviève de Boenc et exploita la verrerie de Salecru. Ce n'est pas lui qui émigra en Angleterre, mais son neveu, Amos, sieur de la Cha-

²² Voir à ce sujet A. Lacroix: *L'Arrondissement de Montélimar*, Valence 1882, t. VI, p. 314 ss.

²³ Nous renvoyons ici à une notice généalogique plus complète que nous nous proposons de publier prochainement avec la bibliographie.

pelle. Amos de la Barrière resta au Poët-Laval où naquirent son fils Amos-Gaspard et ses petits-enfants, Jacques et Jeanne.

2^o François qui épousa en 1662 Marie de Maurice et en 1693 Marie Orson. Les enfants de son premier mariage furent: Mary, sieur du Pommier, gentilhomme verrier mort protestant en 1727; Amos, sieur de la Chapelle, qui se réfugia en Angleterre. Ceux du second mariage furent: François, sieur de Chaffaut, dont une fille, Marianne, se réfugia à Genève, et Philippe, né au Poët en 1701.

3^o Anne, épouse d'Osée de Bouillane, qui obtint en 1687 avec son cousin Jacques de Ferre la permission de faire du verre dans le baillage de Romainmôtier (sans doute avait-il quitté le pays à cause de ses convictions religieuses) mais qui revint par la suite au Poët-Laval où lui naquirent plusieurs enfants. L'un d'eux, Philippe, continua l'exploitation de la verrerie de Salecru; un autre, Charles, fut verrier à Taulignan et y mourut protestant en 1757.

Hector eut pour enfants: Philippe, mort sans enfants, Daniel qui a formé la branche de la Combe, et Jacques, sieur de Beaupré; celui-ci épousa en 1682 Anne Sirand; après la Révocation il se retira à Genève où lui naquit un fils, Etienne, le 22 juillet 1687, puis au Sentier où il exploita une verrerie et où naquit son fils Jacques.

Entre 1650 et 1720 nous ne rencontrons donc dans la région du Poët-Laval que les enfants et petits-enfants de Gaspard de Ferre et d'Anne Merlin: Amos, François et Anne se sont établis dans la région et c'est là que leurs enfants naissent et que plusieurs d'entre eux se marieront. Amos²⁴, François²⁵ et leur beau-frère Osée de Bouillane²⁶ ont exploité des verreries; Mary, fils

²⁴ Brun-Durand, *Dict. biogr.*, p. 327; Coston, *Histoire de Montélimar*, p. 263; Pin *op. cit.*, p. 73, note 2.

²⁵ Qualifié de sieur de la Verrière: A Lacroix, *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790; Drôme, Archives civiles, Série B 331* — et de maître de la verrerie de la Chapelle au Poët-Laval: Lacroix *Inv. B 709*.

²⁶ Pin *op. cit.*, p. 73, note 2. Généalogie manuscrite de Lainé, communiquée par M. Bernard de Gabrielli.

de François, domicilié au Poët, est qualifié de verrier²⁷ et son frère Amos porte le titre de sieur de la Chapelle²⁸; or nous trouvons dans le *Dictionnaire topographique de la Drôme* de Brun-Durand²⁹: «Verrerie de la Chapelle, actuellement ferme au sud du Poët-Laval».

Ignorant les dates de leur naissance et de leur mort, nous sommes obligés d'envisager comme possible que les documents font allusion soit à Amos, sieur de la Barrière, soit à son fils Amos-Gaspard, ou à son frère François, ou à l'un des fils que celui-ci eut de son premier mariage, Mary sieur du Pommier, et Amos sieur de la Chapelle; en effet les enfants du second mariage étaient trop jeunes à ce moment pour qu'il puisse s'agir de l'un d'eux.

Nous n'avons pas trouvé de Guillaume de Ferre, verrier dans cette région. Nous croyons pouvoir affirmer que L'Ouvreleuil se trompe ou invente en affirmant que «Guillaume du Serre, vieux calviniste de Dieulefit . . . travaillait dans une verrerie»³⁰. Nous avons déjà vu qu'il ne se peut agir que d'un de Ferre; nous voyons maintenant qu'il n'y eut pas de Guillaume de Ferre. Du moins serait-il étonnant qu'il eût échappé à toutes nos investigations.

Voyons maintenant quels membres de cette famille sont allés à Genève: Jacques, sieur de Beaupré, y était en 1687, lors de la naissance de son fils Etienne; il se rendait au Sentier où il demeura sans doute bien des années, puisqu'il y obtint en 1687 la permission de faire du verre et qu'un fils, Jacques, y naquit en 1695. Il semble n'avoir jamais demeuré dans la région du Poët-Laval et nous l'envisageons comme hors de cause. Son cousin, Osée de Bouillane, l'accompagna à Romainmôtier et resta sans doute quelques jours avec lui à Genève. Nous avons vu qu'il revint par la suite au Poët-Laval où lui naquirent plusieurs enfants. Nous ne trouvons aucune autre mention de cette famille à Genève, ce

²⁷ Lacroix *Inv.* E 5470.

²⁸ *Proceedings of the Huguenot Society of London* vol. VIII.

²⁹ p. 68.

³⁰ *op. cit.*, p. 3.

qui n'empêche pas que l'un ou l'autre de ses membres ait pu y venir.

Mais reprenons les accusations les unes après les autres.

Brueys écrit ³¹: Ce Du Serre allait presque tous les jours à Genève où il faisait son commerce de verrerie et là, il conférait avec ceux qui s'y étaient réfugiés et plus loin: «Il est constant qu'on avait formé alors dans Genève une espèce d'académie où l'on examinait à quoi étaient propres les fugitifs de France ... Cette académie n'était composée que de ministres fugitifs ... la République de Genève n'y avait aucune part. Ce fut dans cette académie qu'on forma le dessein de susciter des fanatiques, que Du Serre fut choisi.»

Des voyages aussi fréquents seraient invraisemblables avec les moyens de transport du XX^e siècle. Ils sont tout à fait impossibles au XVII^e. D'ailleurs la surveillance qu'exerçait à Genève l'autorité ecclésiastique était trop stricte pour qu'une telle institution ait pu exister à son insu. Et, si elle en avait été connue, nous en retrouverions les échos. Après examen des registres du Conseil, de la Compagnie des pasteurs et du Consistoire, nous pouvons affirmer que l'assertion de Brueys est fausse.

Voyons plutôt ce que Bâville écrivait à ce sujet à Louvois: «Il est certain que le mouvement arrivé dans ce pays est venu de Genève. Le nommé Du Serre a été à Genève, y a fait quelques séjours et en est revenu. Il a ensuite formé toute sa famille à être fanatique. C'est ce qui a causé le désordre du Dauphiné d'où un nommé Astier, disciple de Du Serre, qui a été aussi à Genève, a passé ensuite en Vivarais» ³².

Sans parler d'une académie qui l'aurait envoyé, Bâville affirme cependant que le fanatisme a été rapporté de Genève par Du Serre (de Ferre). Mais si les Genevois pouvaient admettre les prophéties que Jurieu et Du Moulin croyaient trouver dans la Bible, ils n'auraient certes pas accueilli un illuminé prophétisant avec crises de tremblements, dans des postures extraordinaires. En février 1689, trois jeunes gens du Dauphiné se donnant et se

³¹ P. 98 et suiv.

³² Pin *op. cit.* p. 72, note 2.

comportant à Genève comme de petits prophètes ont été immédiatement examinés, considérés comme des simulateurs et expulsés de la ville ³³. Si du Serre (et Astier) ³⁴ avaient appris à prophétiser à Genève, un des pasteurs ou des membres du Conseil n'aurait pas manqué d'en faire la remarque. Or nous ne trouvons absolument rien de tel dans nos registres. Si du Serre ou de Ferre a fait le prophète, il s'y est exercé ailleurs qu'à Genève.

Quant à l'explication de Brun-Durand et de M. Ch. Bost elle n'est prouvée par rien mais ne se heurte à aucune impossibilité: «Se rendant fréquemment à Genève ... il aiguisait ... ses colères au contact des proscrits réfugiés ... s'exaltant à la lecture de certains livres rapportés de ses voyages» ³⁵.

Il nous semble cependant peu probable qu'un homme qui aurait eu une activité aussi considérable en faveur de la religion proscrite n'ait jamais été inquiété à ce sujet par les autorités, et nous considérons comme douteuse l'explication donnée par une grande partie des auteurs protestants: de Ferre n'a pas dû avoir d'école de religion. Par contre, rien n'empêche que tel membre de cette famille ait été gagné par la contagion du prophétisme, qui s'était étendue à la masse des Nouveaux Convertis de la région. Notons cependant qu'il n'y en a pas de preuves: nous n'avons jamais trouvé le nom d'un de Ferre dans les relations d'assemblées de protestants au Poët-Laval ou à Dieulefit. La famille de Ferre a-t-elle eu des rapports directs avec les prédicants? Ce ne sont plus que questions et suppositions. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'ils demeurèrent presque tous attachés au protestantisme.

* * *

³³ Genève, Archives d'Etat. R. C. 189, p. 112 et 114-115; ces textes ont été presque intégralement publiés par Amédée Roget dans ses *Etrennes genevoises*, 4^{me} série, 1889, p. 26—28. — Cf. le récit publié à Londres en 1689 et dont un résumé se trouve dans J.-J. Hottinger, *Helvetische Kirchengeschichte*, t. IV (1729), Zugabe p. 266—268.

³⁴ Sur Astier cf. *France prot.* 1^e éd. p. 144, 2^e éd. col. 419, et Brun-Durand, *Dict. biogr.* p. 39—41.

³⁵ Brun-Durand, *Dict. biogr.* p. 326—329.

Nous n'avons donc pu obtenir de certitude que sur un point: le prophétisme ne vient pas de Genève. Cependant ces recherches nous auront permis de considérer le genre de vie qui fut celui de mainte famille protestante sous la persécution: alors que dans les cérémonies officielles ils professaient leur appartenance à l'Eglise catholique, dans laquelle ils furent presque tous baptisés et mariés, ils gardaient en famille l'habitude de lire la Bible et de chanter les Psaumes et enseignaient à leurs enfants que la Vérité que la religion romaine avait voilée se trouvait restaurée dans l'Eglise réformée. Toujours attachés à leur foi, s'ils l'étaient trop peu pour affronter le martyre, ils le demeuraient assez pour être suspects et pour que leur nom vînt à l'esprit des intendants lorsque des troubles éclataient.